

Le SABATIN au fil du temps N°15

Madame, Monsieur

Voilà, c'est fait, il était temps, après des mois et des mois d'une campagne insipide, ennuyeuse, brutale, nous avons un nouveau Président et quelles que soient nos sensibilités, il est notre Président puisque élu démocratiquement pour les cinq années à venir.

Cela fait maintenant 12 ans, que je conduis l'action municipale, et j'ai décidé qu'il était temps pour moi de passer la main. Aussi, un nouveau Maire issu du Conseil Municipal aura la charge de finir ce mandat pour lequel vous nous avez élus voilà maintenant 3 ans.

Je tiens, à remercier l'ensemble des conseillers pour l'ambiance constructive, sereine et chaleureuse qui a conduit nos débats permettant le développement harmonieux de notre commune.

Durant ces 12 dernières années, nous nous sommes attachés à changer la physionomie de notre commune en la modernisant, tout en veillant à ne pas l'endetter puisque en 2020 date des nouvelles élections municipales, nous n'aurons plus d'emprunt. Ces 12 ans nous ont permis de :

- consolider notre patrimoine en achetant de la terre ainsi que l'immeuble « de la gare »
- restructurer nos rues et enterrer la majeure partie des lignes électriques et téléphoniques ;
- sécuriser Bonduelle et le haut du pays en eau
- construire un groupement scolaire en y incluant une cantine et une garderie avec nos amis de Bérulle et Vulaines ;
- rénover la salle des fêtes, terrain et bâtiment, ainsi que le point lecture ;
- créer une place, ce qui a permis d'aérer le centre du village ;
- obtenir 2 fleurs en reconnaissance du travail que nous avons réalisé tous ensemble pour rendre St Benoist propre, agréable, convivial.

Nous étions 239 lors du recensement de 2009 nous sommes aujourd'hui 237, le constat est que nous n'avons pas su ou pu profiter, ni de l'attraction que représente Bonduelle ni de la création du groupement scolaire pour nous développer en terme d'habitants. Nous sommes éloignés de Sens et de Troyes et donc, des zones de productivités. Il a donc été sage d'abandonner le projet de lotissement des Cornées, projet hasardeux surtout pour nos finances.

Le compte administratif au 31 décembre c'est-à-dire l'arrêt de nos comptes à la fin de l'année 2016 fait ressortir un résultat de fonctionnement cumulé de 306 420 € net d'investissements, ce qui représente 295 jours de réserve. La loi, quant à elle, impose aux communes une réserve de 25 jours.



Conseil du 07 novembre,

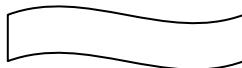
Les subventions aux associations suivantes ont été accordées

- 1°) **AVCL** - Association Vanne Culture et Loisir pour un montant de 100 €
- 2°) **ARPA** - Animation et Recherche en Pays Aixoise pour un montant de 150 €
- 3°) **EHPAD** - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Fondation Tricoche Maillard pour un montant de 200 €
- 4°) **L'Outil en Main** pour un montant de 150 €
- 5°) **ASOFA** – Alliance Sud Ouest Football Auboise pour un montant de 150 €
- 6°) **EPI'SOL** – Epicerie Solidaire pour un montant de 150 €
- 7°) **ADMR** pour un montant de 200 €
- 8°) **APVV** – Association des amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne pour un montant de 150 €

Ligne SNCF Torvilliers/Villeneuve

Cette ligne est maintenant fermée au trafic commercial. Les passages à niveau vont être déclassés, les panneaux stop et autres enlevés. Pour mémoire, notre commune est concernée par 6 passages à niveau:

- PN 150 Chemin des Prés des Joux;
- PN 151 Chemin rural dit " de la Ferme de Saint-Benoist;
- PN 153 Chemin rural dit "du Château";
- PN 154 Chemin vicinal ordinaire n°2 de Saint-Benoist à Courmononcle;
- PN 155 Chemin rural d'Exploitation;
- PN 156 Chemin rural dit "d'Armentières".



Le 11 novembre est pour nous, Sabatins, une date particulière puisque qu'il s'agit d'une part de se souvenir de nos soldats qui ont participé a la « Grande guerre » et d'autre part, de fêter nos aînés par un repas convivial suivi d'un divertissement.

les enfants des écoles
le 11 novembre devant
le monument



Paula et Ethan égrènent les noms de nos soldats décédés au front, sous l'œil attentif de Christelle, Directrice de l'école



Ce jour-là, les travaux de la salle n'étaient pas vraiment finis, nous avons néanmoins tenu à ne pas remettre à une date ultérieure notre réunion annuelle. C'est toujours avec un grand plaisir que nous nous retrouvons pour partager ce moment. Le repas préparé par Suzanne, les membres du CCAS et vos conseillers fût comme d'habitude de grande qualité.

Pour ma part, j'ai déploré une musique trop forte qui ne permettait pas d'échanger même entre voisins de table.



Tonton toujours bon pied bon œil



La cuisine où l'on s'affaire pour le repas



Quand c'est bon, c'est le silence



Les aînés sur la piste de danse



Huit jours plus tard, nous fêtons l'arrivée du beaujolais nouveau, manifestation organisée par ST Benoist Animation.

Là encore, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous grâce au «Père Lagrolle»



Daniel Hervé, Président de St Benoist Animation organisateur de la soirée à côté de Yolande



Jus d'orange pour les jeunes à la place du «Père Lagrolle»



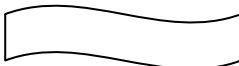
Le 03 décembre, les habitants des Communes de Bérulle, Planty et St Benoist se sont retrouvés en l'Eglise de Bérulle pour fêter la St Eloi.
Après la messe les participants ont partagé pain brioché et vin chaud à la salle des fêtes de Bérulle.



L'église de Bérulle



La salle des fêtes de Bérulle



C'est le 17 décembre que les enfants de St Benoist étaient conviés à un après-midi récréatif suivi d'un goûter organisé par le CCAS en l'honneur du Père Noël.

19 enfants avaient répondu présent.

La Compagnie du Loup Bleu était venue présenter au jeune public et à leurs parents un spectacle théâtral : « LA CULOTTE DU PERE NOËL »

À l'issue de la représentation, le Père Noël distribua aux petits sabatins des cadeaux..

La journée se clôtura par un goûter.





Les enfants et le Père Noël



Le dernier conseil de l'année 2016 s'est tenu le 19 décembre, au cours de cette réunion il a été débattu entre autres des tarifs applicables à la location de la salle des fêtes.

Le conseil a estimé, que suite aux travaux de mise en accessibilité et de rénovation de cette salle y compris cuisine, le prix demandé aux personnes voulant louer la salle serait de :

- Habitants de la Commune : 150.00 €
- Extérieurs à la Commune : 250.00 €
- Vaisselle :
 - Vaisselle ancienne : 40.00 €
 - Vaisselle neuve : 60.00 €
- une Caution de 500.00 € serait demandée ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité civile

Ces prix s'entendent pour la location d'un weekend c'est-à-dire à la remise des clefs le vendredi après 17 h au lundi matin

Le Conseil a décidé également de la gratuité de la salle pour les associations communales ou ayant un intérêt communautaire

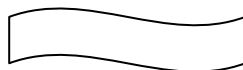


Lors de la cérémonie des vœux, outre notre Président de Communauté de Communes Yves Fournier, étaient présent le maire de Vulaine Philippe Etcheto, le Maire de Bérulle Roger Bruggeman, le Maire de Villemoiron Roland Frelin et notre Conseiller Général honoraire Marc Domèce.

Ces vœux furent l'occasion de remercier Monique Bruggeman, qui a manifesté le désir après 14 ans passés au service de l'association ADMR de laisser sa place.



Un pot de l'amitié fut servi après les vœux

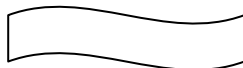


Au cours du premier conseil de l'année 2017, vos conseillers ont approuvé le changement de nom de la Communauté de communes. Suite à la modification de son périmètre et à la disparition de la communauté de communes des Portes du Pays d'Othe Aixois. Celle-ci depuis le 1^{er} janvier porte le nom de :

Communauté de communes du Pays d'Othe

Ils ont également approuvé *le renouvellement des baux concernant la location des terres communales à :*

- Monsieur VINCENT PETIT pour les parcelles D 313A, ZL 65 pour une superficie totale de 12 ha 16 a 85 ca.
- Monsieur LONGUET Jean Louis pour les parcelles D 313 B, ZL 2PA, ZL 3PA pour une superficie totale de 08 ha 66 a 25 ca.
- Monsieur RICHER Etienne pour les parcelles D 313 C, ZD 32, ZD 35, ZD 36, ZC2B pour une superficie totale de 14 ha 72 a 65 ca.
- Monsieur CROSIER Julien pour les parcelles ZN30, ZN 31, ZN32, ZN 35 pour une superficie totale de 10 ha 53 a 69 ca.
- Monsieur MERCIER Hubert pour les parcelles ZL65, ZO18 pour une superficie totale de 10 ha 21 a 20 ca.



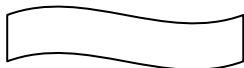
La salle des fêtes était comble en cette fin janvier. Plus de 110 personnes étaient venues applaudir la troupe théâtrale Come10. Au programme : « Assassins Associés » Cette troupe emmenée par les époux Fridblatt vient maintenant à St Benoist depuis de nombreuses années. Ses représentations sont toujours placées sous le signe de la bonne humeur et annonciatrices de moments joyeux.

Le thème de cette année : « Un baron qui ne peut plus voir sa femme en peinture. Un journaliste trompé dont la volage épouse a, en plus, mauvais caractère. Le bistrotier du coin qui ne peut plus supporter sa mégère de sœur. »

Comment vais-je me débarrasser de ma femme ?



Le baron et sa femme (les Fridblatt)



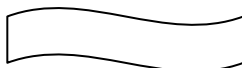
Le carnaval est remis à l'honneur dans notre commune pour la deuxième année par St Benoist Animation, c'est une très bonne initiative. Cette manifestation intergénérationnelle montre que sous un déguisement, nous n'avons pas d'âge et qu'il n'y a pas d'âge pour s'amuser. Encore une fois, bravo pour avoir réuni les jeunes et les moins jeunes.



Mais où est Henri ?



Quelle bonne journée !



LES BUDGETS 2016

- Communauté de communes

Le 29 mars fût voté le budget de la Communauté de Communes.

Principaux investissements 2017 :

Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire pour un montant de 2 324 000 €

Taux d'imposition communautaire 2017.

Les taux votés lors de l'adoption du budget 2017 sont identiques au taux 2016

Taxe d'habitation : 3,90 %

Taxe foncière : 3,28 %

Taxe foncière non bâtie 3,70 %

Taxe foncière des entreprises 3,03 %

Taxe des ordures ménagères 14,10 %

- Commune de St Benoist

Le compte administratif. Il entérine les dépenses et recettes de l'année écoulée

La différence entre recettes et dépenses de l'année 2016 fait apparaître un solde positif de 199 204 €, auquel il y a lieu d'ajouter les résultats excédentaires des années antérieures. Le montant total à reporter en recettes de fonctionnement est de 306 420 € pour mémoire, le résultat de 2015 était de 336 137 €

Les résultats du compte administratif 2016 présenté par Jean Paul Carré 1^{er} Adjoint comme le veut la loi ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil.

Notre excédent est stable malgré des investissements importants concentrés sur la salle des fêtes. Ces travaux de mises aux normes, terrain, bâtiment et matériel d'un montant de 200 000 € se sont avérés nécessaires tant cet endroit était vétuste.

Le conseil a approuvé le budget 2017, Fonctionnement et Investissement, ainsi que les taux d'imposition

Principaux Investissements 2016

- Fin de l'aménagement du terrain de jeux de la salle des fêtes : 4 000 €
- Cabane des chasseurs 30 000 €
- Changement des compteurs eau rue de la Garenne 17 000 €
- Achat de miroir pour sécuriser différents carrefours 2 700 €
- Achat de matériel : broyeuse à branche et auto laveuse pour la salle des fêtes 8 700 €
- Changement des deux portes extérieures du presbytère, aménagement intérieur salle des fêtes, mise en place de caméras sur le parking de l'école afin de sécuriser ce lieu 19 000 €

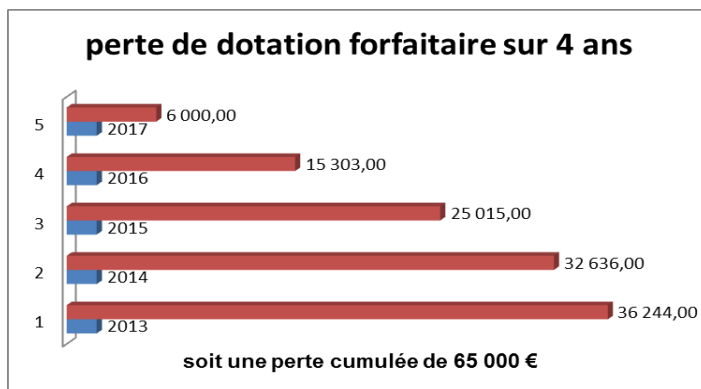
Au vu de l'excédent constaté lors du vote du Compte Administratif et des investissements à réaliser le Conseil a décidé à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2016 :

Taux votés :

| | | | |
|--------------------------------------|-------------|---|-----------|
| Taxe d'habitation : | 17,16% soit | ➡ | 38 782 € |
| Foncier bâti : | 13.95% soit | ➡ | 118 754 € |
| Foncier non bâti : | 15,07% soit | ➡ | 9 585 € |
| Cotisation foncière des entreprises: | 14,09% soit | ➡ | 137 011 € |

À noter que nous reversons à l'État 93 000 € pour aider à l'entretien de Communes moins favorisées que la nôtre.

La dotation forfaitaire qui était de 36 000€ en 2013 nous est accordée cette année pour un montant de 6 000 €. !!!!!

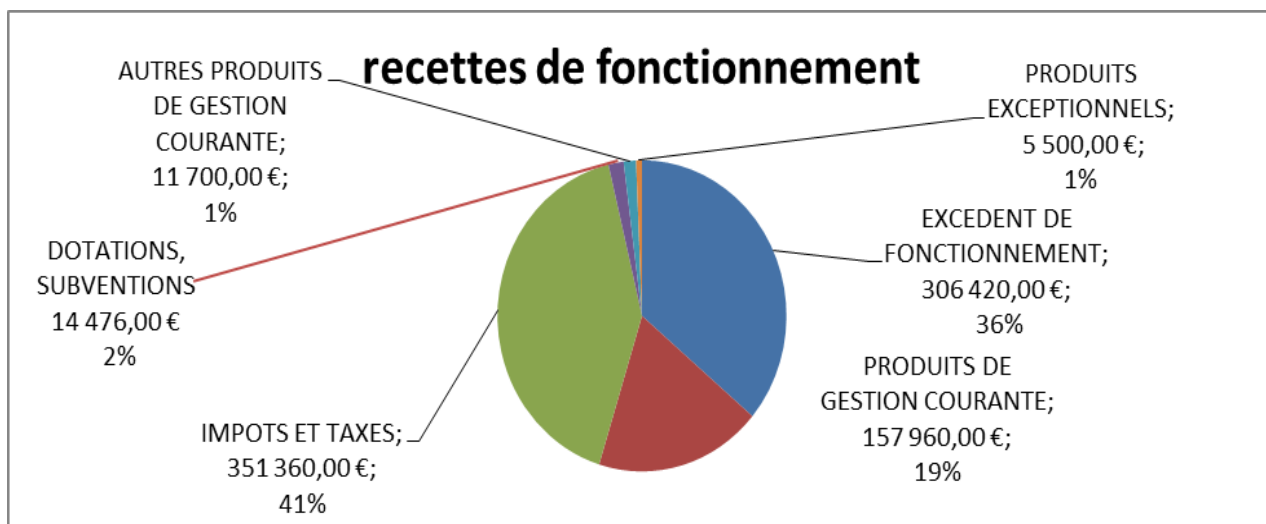
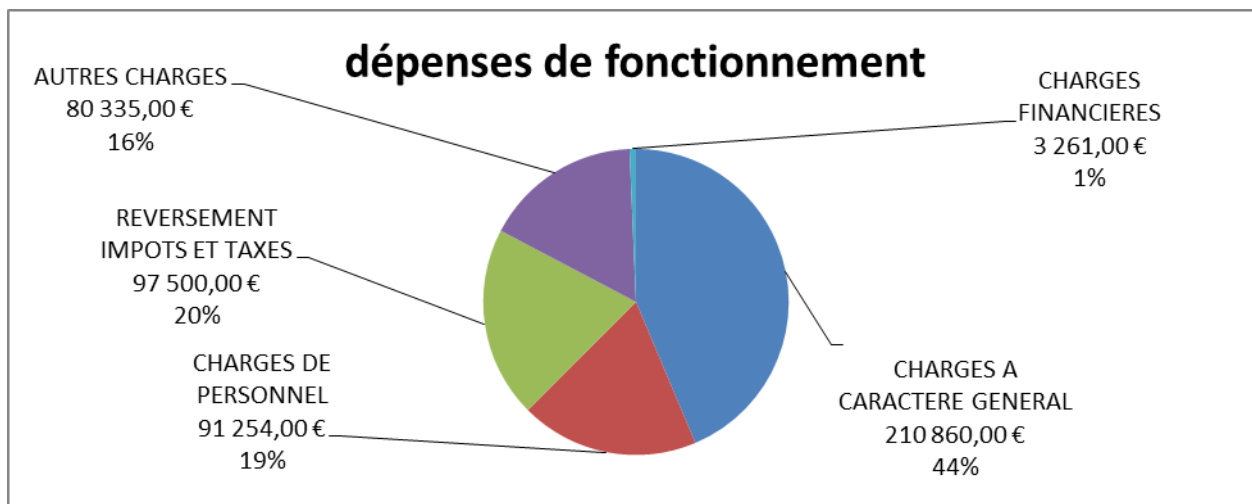


Le budget, il a été voté à l'unanimité tant en dépenses qu'en recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractères générales représentant le principal de nos dépenses en fonctionnement sont stables depuis des années.

Le budget de fonctionnement 2017



Principaux investissements 2016/2017



La nouvelle cuisine



la salle



Vue d'ensemble jeux/salle des fêtes/point lecture



L'auto laveuse qui permet d'obtenir un carrelage à la salle des fêtes parfaitement propre



- SIVOS des Cinq Vallées

Le budget du SIVOS a été adopté lors du Conseil Syndical du 30 mars à l'unanimité des représentants des 5 communes qui forment ce syndicat

Le budget de fonctionnement du SIVOS est important 206 000 € pour 2017, les salaires représentant quant à eux 60% de la charge. Le coût de notre participation SIVOS est de 17 279 € soit par enfant scolarisé 1 080 €. Il s'agit là, d'un effort important mais nécessaire en faveur de notre jeunesse.



La Chasse aux œufs du lundi de paques



Le top départ



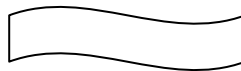
On cherche, on trouve



Les nouveaux jeux



Après l'effort le réconfort



Infos pratiques

Quelques dates à retenir pour le pays Sabatin en mai et juin :

- vendredi 19 mai fête des voisins dans la cour de la Mairie **ne pas oublier de s'inscrire**
 - dimanche 11 juin 1^{er} tour des élections législatives
 - dimanche 18 juin 2^{eme} tour des élections législatives
 - dimanche 25 juin Thé dansant à la salle des fêtes
- le bureau de vote ouvrira à 8 h
et fermera à 18 h**

Bon été à vous tous

H Kerzreho